

Lieu : Maison du temps libre / Heure : De 18h30 à 19h30

Présent.es	<p>Mme Françoise FOUBERT, <i>Adjointe à la Démocratie Participative</i>, Mme Catherine MADELEINE, Adjointe aux affaires sociales</p> <p>M. Léopold DEHAYE, <i>Chargé de projets à la Direction des sports, de la vie associative et de la démocratie locale de Vire Normandie</i>,</p>
Conseller.es présent.es	<p>Mme Joëlle VENIARD, Mme RIFFAULT Paulette, Mme Sylvie OZANNE, M. Didier VENIARD, Mme Madelaine DUPONT, Mme Nadine ROUYER, M. ROUYER Guy, Mme Hélène HEUDE, Mme Nathalie CHENU, Mme Nadia DUPONT, Mme Elisabeth LEPLANOIS</p>
Excusé.es	<p>M. Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie.</p> <p>Mme Lyliane MAINCENT Adjointe service état civil</p>

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux questions des habitants du quartier Léonard Gille
2	Adressage
3	Echanges et questions du jour
4	Dates des permanences de Mme Foubert

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

1. Réponses aux demandes du conseil de quartier de Saint Martin

- Sécurité des piétons et circulation routière:

- Les voitures roulent à vive allure devant les commerces de la place de Martilly et ne respectent pas les passages piétons. Le stationnement devant les commerces, notamment devant la boucherie, est dangereux car il limite la visibilité pour les conducteurs. De plus, des parkings sont disponibles sur la place et devant l'usine ABAIR
- Pour réduire la vitesse, il est demandé des contrôles plus fréquents de la gendarmerie
 - ✚ **Madame Madeleine rappelle que le projet d'aménagement de la place verra la réorganisation des circuits. Ce projet est cependant retardé. Il sera demandé à ce moment-là que le conseil de quartier soit informé du projet et puisse donner un avis sur les propositions. Les travaux sont prévus dans le cadre du réaménagement avec le conseil départemental et la collectivité. Les habitants font remarquer que le danger restera présent pendant très longtemps.**
 - ✚ **Les forces de gendarmerie sont des soutiens dans le maintien des bons usages de la voie publique. Leurs passages fréquents et réguliers sont nécessaires pour limiter les abus, les infractions.**
- Lors de la précédente réunion, il avait été évoqué de remettre le passage piéton devant chez M et Mme YVER. D'un point de vue réglementaire, cela n'est pas envisageable car les normes pour les Personnes à Mobilité Réduite ne seraient pas respectées.

- Environnement et circulation vélo

- La passerelle devant l'usine Abair a vu des travaux réalisés pour éviter tous les risques de chutes liées au sol glissant. Les usagers sont satisfaits. Il est demandé de déplacer un des deux bancs devant Abair et de le mettre après la passerelle, dans la montée. Cet aménagement serait très utile pour les promeneurs.
 - Les piétons allant au supermarché Carrefour par la voie cyclable demandent une signalisation de voie partagée. Les usagers ne se sentent pas toujours rassurés par des cyclistes ne tenant pas compte du double usage. (Marquage au sol, panneau de rappel art.R431-9)
 - Le feu au niveau de la maison du temps libre, entre autres, ne passe pas au vert lorsqu'on est à vélo. Peut-on envisager des boutons poussoirs sur certains feux qui ne passent pas au vert avec un vélo et existe-t-il une signalétique pour l'indiquer ?
- ✚ Les services techniques seront sollicités pour ces modifications

- Demande d'Informations sur le projet du tri et du recyclage des déchets :

➤ Est-ce que l'organisation du ramassage des déchets va perdurer ainsi ? Quels changements dans la nouvelle mise en place des collectes et du tri. Par soucis de précision dans les informations, Mme Foubert transmet les éléments de réponses à cette question émis par la voix de Mme Rossi précédemment questionnée à ce sujet au cours d'une réunion de quartier. A noter que la nouvelle mise en place de la gestion des déchets a été **reportée** au 01/01/2025. Cette annonce est parue dans la presse cette semaine.

↳ **Mme Foubert a indiqué aux conseillers présents que des informations transmises par Mme Rossi adjointe aux finances, seront ajoutées dans le CR concernant les modalités organisationnelles qui seront mises en place : il faut noter que cette compétence est gérée par le SEROC (Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets). Cette réforme est directement issue du gouvernement et oblige les collectivités à repenser leurs organisations et leurs productions de déchets. Pour cela, tout le système est revu. Le SEROC en a la charge et tiendra des réunions d'informations publiques pour donner tous les renseignements utiles à chaque habitant. En attendant, il est possible de consulter le site internet du SEROC pour plus amples informations : <https://seroc14.fr>**

2. Adressage

Pour rappel, ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle. Pourquoi modifier l'adressage ?

A noter 6 domaines impactés par la simplification des adresses :

- **La sécurité et les moyens de secours** : Recherches précises des lieux, identification des zones d'intervention
- **L'utilisation du GPS** : Le GPS ne prévoit qu'une seule ligne pour rechercher la commune, à terme tous les GPS ne seront plus en mesure de rechercher les communes déléguées.
- **Absence d'arrêtés ou de délibérations** : Plusieurs rues ont été créées sans avoir été précédées d'un arrêté ou d'une délibération. Il est difficile de délivrer des attestations aux habitants. De plus, des rues ne sont parfois pas rentrées dans le logiciel élection base de civil enfance pour les inscriptions.
- **Fibre optique** : Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.
- **Elections** : Pour éviter toutes les erreurs d'affiliation de bureau de vote en fonction du découpage, toutes les adresses sont entrées dans un logiciel métier élection.
- **Marketing territorial** : Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie.

Madame Foubert a présenté les lieux qui sont concernés par des changements.

➤ **CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER SAINT MARTIN**

Noms existants	Changements	Existant justifiant le changement
----------------	-------------	-----------------------------------

Rue du Mesnil Clinchamps	Route de Mesnil clin-champs	
Rue des acres. Rue de Granville	Rue des Acres (fusion)	
La Deleurie	Route de Coulonces	
Rue JL Plane et impasse des jasmins	Impasse JL Plane	
Sentier des jasmins		
Chemin de la fontaine		Clos fontaine à Vire. Impasse fontaine à Truttemer
La florie	Impasse de la Florie	
La fieffe		Chemin de la fieffe à Maisoncelles
La petite motte	Route de la petite motte	
Bourg St Martin	Route de la marette	
RD215. La Belletiere. La Giraudiere	Route de la Dathée	
La Belletiere	Chemin de la Belletiere	
Les rochers. La Pajotiere	Chemin de la Pajotiere	
La Bignette. La moissoniere	Chemin de la Bignette	Chemin de l'aumone à Vaudry
VC3	Route des Neuderies	
VC5 dite la Pichardiere		Voir Coulonces
La Notre Dame		Rue Notre Dame à Vire
Sainte Honorine	Allée Ste Honorine	
La Poterie	Chemin de la Poterie	
La teillerie	Chemin de la Tellerie	
Le bourg de St Martin (chemin des monts)		
Clermont	Chemin de Clermont	
La Martinière	Chemin de la Martinière	
La Basinière. La crière	Chemin de la Basinière ou de la Crière	
La Gagnerie	Chemin de la Gagnerie	
Le cerisier		Rue des cerisiers à Saint Germain

- **F FOUBERT rappelle qu'aucun nom n'est acté et invite les habitants à participer à ces décisions en prenant contact avec elle.**

Contact : ffoubert@virenormandie.fr ou conseilsdequartier@virenormandie.fr

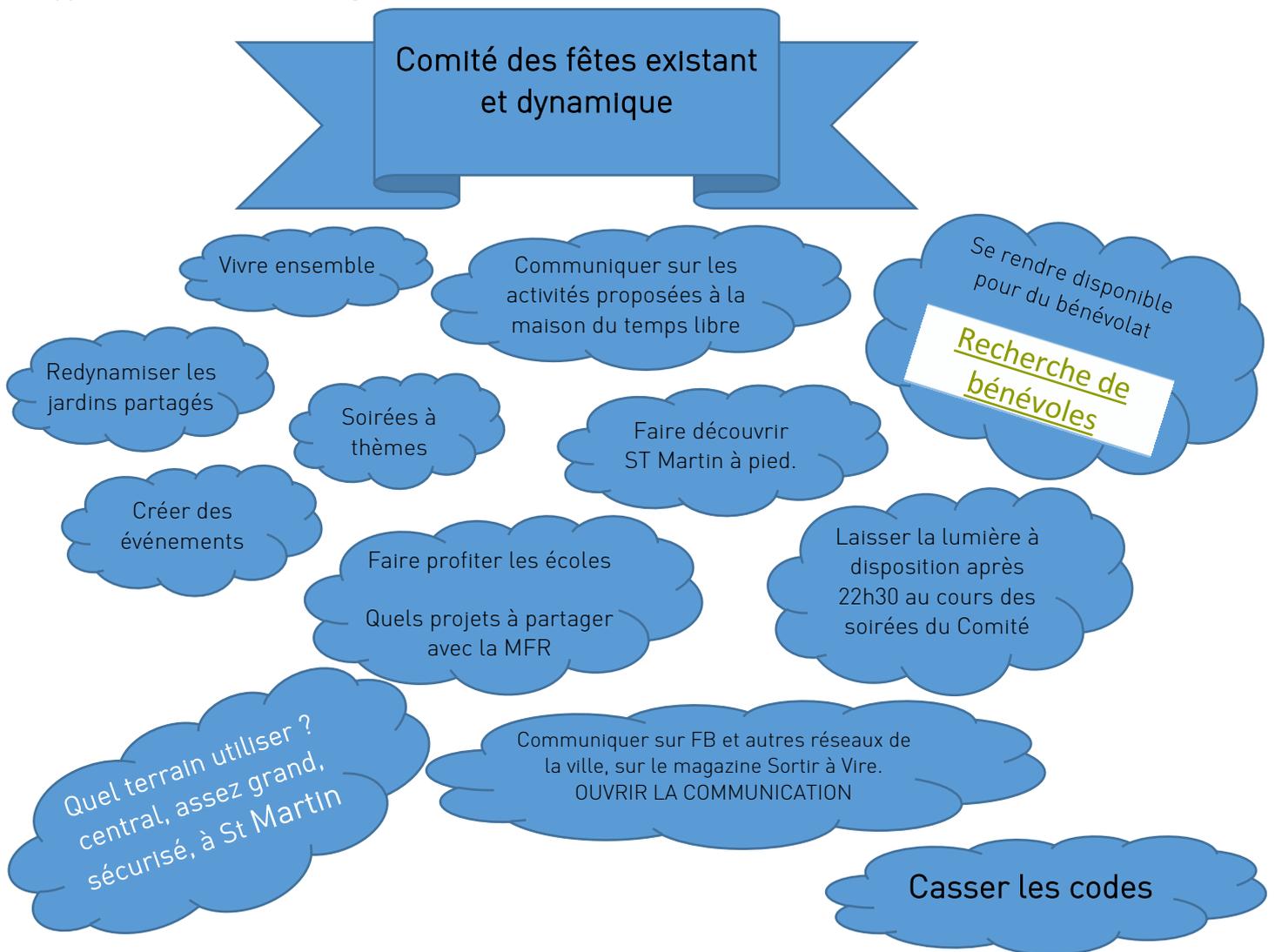
Tel : 02 31 66 60 07

- **Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.**
- **Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM. CAF. Electricité. Gaz etc...).**

3. Projet de quartier

Comment le penser ? Comment l'imaginer ?

A partir d'une discussion entre participants les propositions, les idées, les souhaits, les moyens sont confrontés pour voir émerger une idée force qui va donner naissance à un projet. Des échanges sont engagés entre les participants. Les mots, les idées, les images sont transcrites pour ensuite être restitués ensemble. Des thèmes apparaissent autour d'un nuage de mots.



4. Prochaines permanences de Mme Foubert

Pour rappel, des permanences sont tenues par Mme Foubert au 1^{er} étage du bâtiment Henry Lesage (14 rue Chênedollé à Vire) afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier. Elles ont lieu tous les 4^{èmes} lundis du mois.

Les prochaines se tiendront les lundis 22 mai et 26 juin.

.....

✓ La prochaine réunion de conseil de quartier n'est pas encore programmée, elle se déroulera dernier trimestre 2023 (Vous serez informé) :

Le Mardi 13 Juin 2023

sera un temps de rencontre inter quartiers.

Nous vous informerons des modalités d'organisation pour cette journée.
Retenez bien cette date.

N°	Date de- mande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	17/05/2023	St Martin	Aménagement, circulation et stationnement délicat	Place de Martilly	Excès de vitesse, stationnements gênants, non-respect des priorités piétons	Amélioration du cadre de vie
2	17/05/2023	St Martin	Déplacement d'un banc	Usine Abair	Les habitants souhaitent qu'un des deux bancs situés devant l'usine Abair soit déplacé après la passerelle, dans la montée	Amélioration du cadre de vie
3	17/05/2023	St Martin	Accessibilité piéton	Piste cyclable de St Martin au Val de Vire	Les habitants qui se rendent au Carrefour Market à pied doivent emprunter la piste cyclable. Il est demandé une signalétique pour rappeler le partage.	Mobilité
4	17/05/2023	St Martin	Feux à vélo	Intersection maison du temps libre	Lorsque les habitants se déplacent à vélo, certains feux, notamment celui à l'angle de la maison du temps libre, ne détectent pas la présence et donc ne passent pas au vert. Est-il possible d'installer des boutons poussoir et d'y associer une signalétique ?	Mobilité